



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Réseau québécois des OSBL d'habitation,

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation se réjouit de l'annonce du feu vert accordé à la réalisation de 4200 logements communautaires

Montréal, 23 juin 2005 - Le Réseau québécois des OSBL d'habitation se réjouit de l'annonce faite à Québec aujourd'hui par la ministre des Affaires municipales et des régions, Madame Nathalie Normandeau, concernant le feu vert accordé à la réalisation de 4200 logements communautaires dans le cadre du programme AccèsLogis.

Cette annonce permettra à de nombreux projets en attente de financement - depuis parfois plusieurs mois -, d'aller de l'avant dans la réalisation de nouvelles habitations, mais aussi à de nouveaux projets de voir le jour.

L'augmentation de l'objectif général de réalisation de logements communautaires à 18 500 unités constitue également une agréable nouvelle pour le Réseau.

Rappelons que près de 70% des logements réalisés dans le cadre d'AccèsLogis l'ont été par des organismes sans but lucratif d'habitation. Cette formule permet l'implication des communautés et des locataires dans la gestion des ensembles immobiliers et constitue la formule privilégiée jusqu'ici. Environ la moitié des logements seront destinés à des personnes âgées et à des clientèles fragilisées à faible et modeste revenu.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe des fédérations régionales d'OSBL d'habitation ainsi que des corporations sans but lucratif d'habitation non desservies par des instances régionales. Sept fédérations régionales sont membres et regroupent des OSBL qui gèrent un parc immobilier de plus de 10 000 logements.

Les OSBL d'habitation ont comme vocation première d'offrir - à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées - des conditions stables et décentes d'habitation. La majorité des OSBL d'habitation offrent un toit à des personnes âgées ; les autres s'adressent à des personnes seules, à des personnes handicapées, à des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou à des familles à faible revenu.

-30-

Source : Réseau québécois des OSBL d'habitation : (514) 605-6324